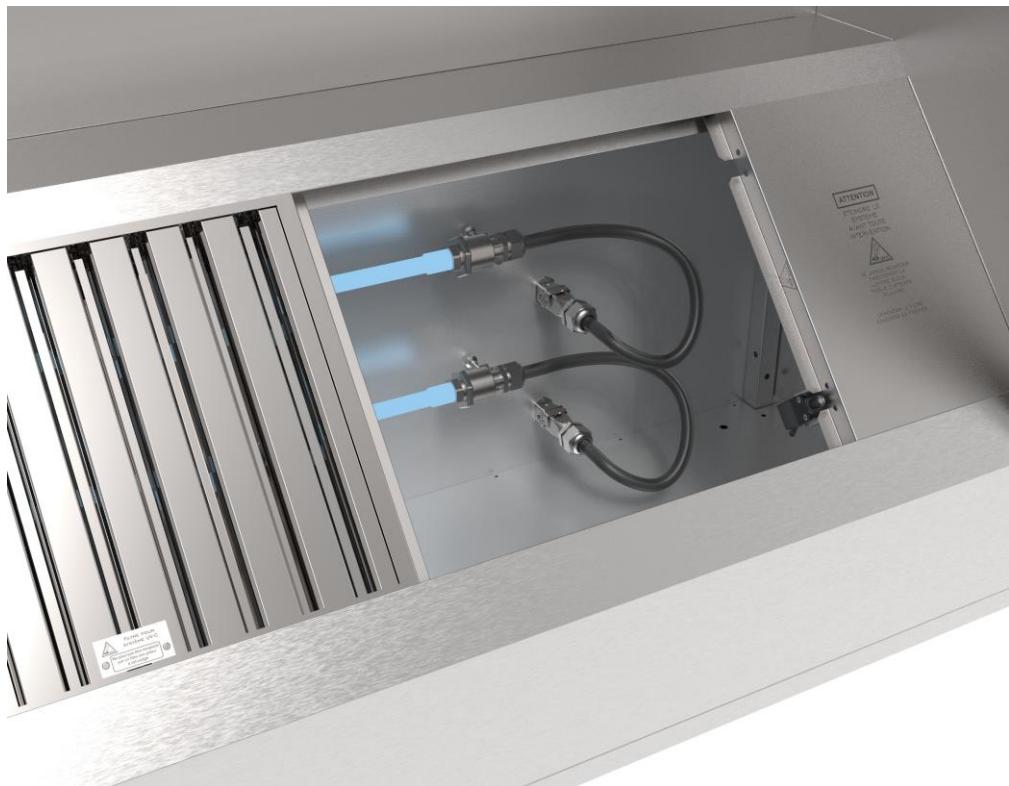




NOTICE D'INSTRUCTIONS

Système actif UV-C



Illustrations non contractuelles



**Avant d'installer ou d'utiliser le produit, lire attentivement cette notice.
Cette notice doit être fournie au client final.
Une mauvaise utilisation du système peut être dangereuse pour l'homme et sa santé.**

SOMMAIRE

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	3
2. RECEPTION ET MANUTENTION	3
3. MISE EN GARDE ET SECURITE	3
4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	3
5. REGLAGES ET ENTRETIEN.....	4
6. COMPOSITION DU SYSTEME	4
7. ORGANISATION DES MENUS.....	5
8. FONCTIONNEMENT DE L'AUTOMATE.....	6
9. ENTRETIEN	8
10.DIAGNOSTIC / DEPANNAGE	9
12.SCHEMA DE CABLAGE	11
13.ANNEXE	13

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Pour connaître les caractéristiques techniques de votre système actif UV-C, merci de vous reporter à l'étiquette signalétique fixée sur l'appareil : référence, désignation, puissance...

Le système actif UV-C a été conçu pour interagir avec le matériel vendu par Saftair Ventilation. Saftair Ventilation ne pourra en aucun cas être mis en cause en cas d'utilisation du système avec tout autre matériel et/ou pour une autre application que celle pour laquelle il a été prévu. Température d'utilisation -20°C à +40°C.

2. RECEPTION ET MANUTENTION



L'utilisation de protections corporelles est recommandée pour éviter les blessures dues aux risques électriques et mécaniques (bords coupants, brûlures...).

- Vérifier l'état du colis et son contenu lors de la livraison. Si besoin, apporter des réserves auprès du transporteur dans les 48h.
- La manutention des tubes en verre nécessite l'usage de gants pour prévenir des brûlures ou de la casse du verre.

3. MISE EN GARDE ET SECURITE



**Le rayonnement des lampes UV-C présente un risque important.
Toujours éteindre le système avant d'accéder aux lampes UV-C.
Risque de lésions oculaires graves.**

1. Le traitement de l'air par UV-C nécessite un temps de réaction de 2 secondes à partir du contact avec les tubes en verre.

L'air extrait ne doit en aucun cas rentrer en contact avec l'homme dans ce laps de temps !

2. S'assurer que le tube de prise de pression est bien fixé sur la gaine d'extraction et que les tubes en verre sont bien raccordés et correctement fixés.

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE



COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT TOUTE INTERVENTION

L'installation de ce produit doit être obligatoirement effectuée par une personne habilitée et techniquement qualifiée.

RAPPEL : La protection des personnes et la protection en tête de ligne est à la charge de l'installateur

1. Ouvrir le coffret « Ballast Box » pour accéder aux contacts de raccordement
2. Raccorder les lampes UV ainsi que les accessoires selon le schéma fourni en annexe.
3. Raccorder l'alimentation en utilisant les sections de câble adaptées.

5. REGLAGES ET ENTRETIEN

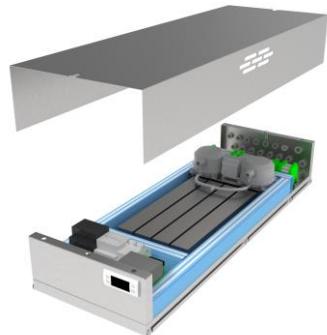


La maintenance doit être réalisée par un personnel autorisé et techniquement qualifié. En cas de panne, d'accident ou d'entretien, couper l'alimentation électrique.

6. COMPOSITION DU SYSTEME

La BALLAST BOX :

Installée au-dessus de la hotte et **raccordée avec un câble de moins de 6m des lampes UV-C**, elle permet le pilotage du système. Son enveloppe en acier inoxydable renferme un automate programmable, les ballasts d'alimentation des lampes (4 maxi), deux pressostats de sécurité ainsi que tous les borniers de raccordement.

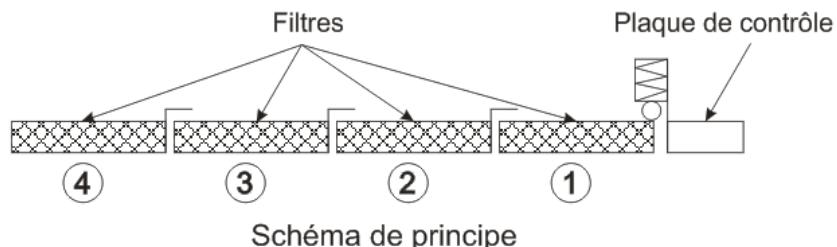


L'automate en façade permet d'afficher les informations nécessaires au pilotage de l'installation (état de l'installation, compteur horaire, défaut, etc...)

Un espace de 100mm doit être respecté autour du produit pour permettre une circulation d'air correcte.

Le contrôle de présence des filtres :

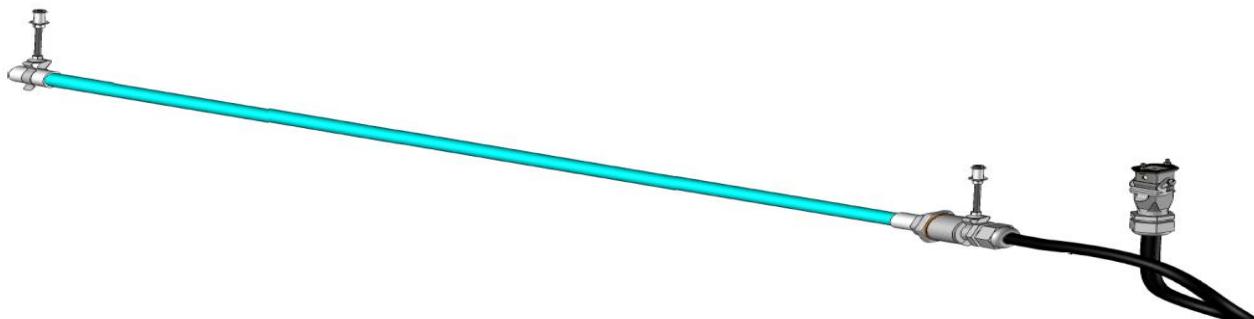
Installé sur la portée de filtres (par défaut à droite), il permet de s'assurer de la présence de ceux-ci et de couper l'alimentation des lampes UV-C en cas de retrait des filtres. L'ensemble des filtres sont interverrouillés et imposent un ordre de démontage commençant par le premier (côté plaque de contrôle de présence).



Les filtres sont spécifiquement adaptés au système actif UV-C et ne doivent en aucun cas être remplacés par des filtres d'un autre type

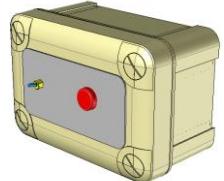
Les lampes UV-C :

Installées à l'intérieur du capteur de la hotte, celles-ci sont raccordées à la « Ballast Box » par le biais d'un flexible étanche « Plug and Play », l'ensemble est fixé sur deux anneaux clips (voir schéma de principe ci-dessous)



Le boîtier de contrôle déporté (optionnel):

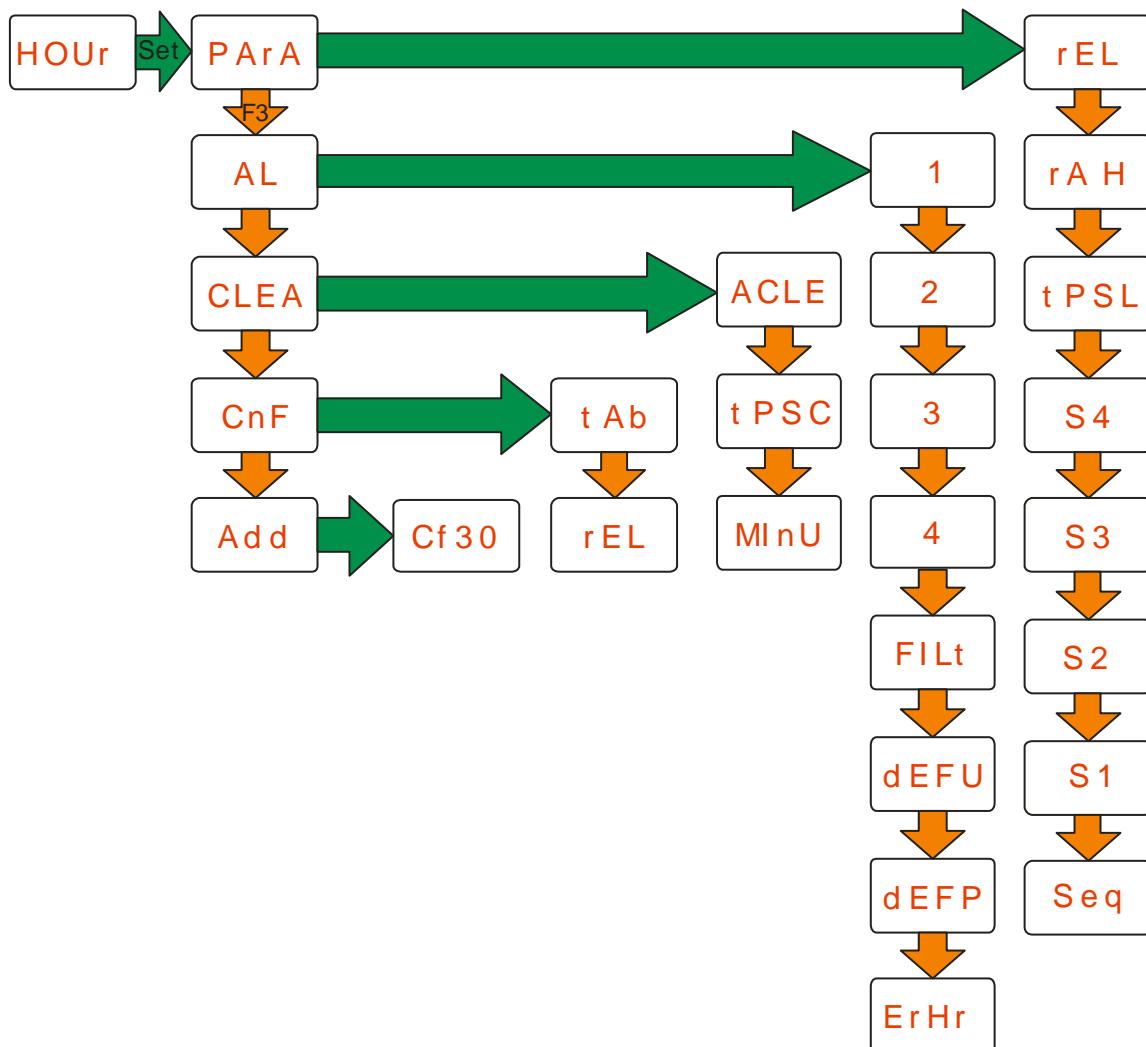
Fixé au mur, il permet la mise en route du système actif UV-C et alerte l'utilisateur en cas de défaut par le biais d'un voyant rouge.



La prise de pression :

Se reporter au schéma de l'annexe

7. ORGANISATION DES MENUS



8. FONCTIONNEMENT DE L'AUTOMATE

A la mise sous tension, l'automate procède à un test d'affichage en faisant clignoter l'ensemble des icônes.

Une fois cette phase de test terminée, l'automate passe directement sur le programme de pilotage des UV-C. Le système est à l'arrêt et l'écran affiche un **OFF**.

Si l'affichage diffère, se reporter à la section dépannage.



1) Mise en marche/arrêt du système :

Pour mettre en marche le système directement sur l'automate, appuyer 3s sur le bouton F1. L'écran affiche maintenant le compteur horaire des lampes UV-C et l'icône de marche **O**. Si aucun défaut n'est détecté, l'icône **sun** s'affiche signifiant que les lampes sont allumées.

Pour arrêter le système, maintenir de nouveau 3 secondes le bouton F1. L'écran affiche alors **OFF**. Dans le cas d'une commande déportée optionnelle, le pilotage se fera avec le bouton marche/arrêt de cette dernière.



2) Paramétrage :

L'automate est configuré d'usine avec des valeurs par défaut. Cependant, il se peut, dans certains cas que des paramètres aient besoin d'être modifiés.

Depuis l'écran d'accueil, lorsque le système est à l'arrêt, appuyer sur « set » pour accéder au menu « **PARA** ».



a) En appuyant de nouveau sur « set », on atteint le premier paramètre **rEL** :

Celui-ci permet d'identifier le programme présent dans l'automate. Il n'est pas modifiable.

b) Durée de vie des lampes : **tPSL**

En appuyant sur la flèche du bas « F3 », le paramètre « **tPSL** » apparaît. Il sert à définir la durée de vie des lampes UV-C. Par défaut, celui-ci est réglé d'usine à 9999 heures. Lorsque les lampes auront atteints cette durée, un défaut **⚠** apparaîtra sur l'écran de l'automate. Il faudra alors procéder à leur remplacement.

c) Remise à zéro compteur horaire : **rAH**

Lors du remplacement des lampes, il faudra remettre le compteur à zéro en passant à **On** ce paramètre.

d) Mode séquentiel : **S1 à S4**

Les 4 paramètres suivants « **S1** » à « **S4** » permettent de faire fonctionner les lampes UV-C par paliers en fonction d'une entrée analogique (0-10V).

La valeur de ces paliers est exprimée en % et déclenchera le fonctionnement des lampes en fonction des valeurs renseignées. Ex : « **S1** » à 20, « **S2** » à 40, « **S3** » à 60 et « **S4** » à 80 (valeurs par défaut). La première lampe s'allumera lorsque la consigne d'entrée atteindra les 2V, la seconde lorsque AI4 sera à 4V, la troisième à 6V et enfin, la dernière à 8V. L'activation du mode séquentiel s'effectue en passant le paramètre « **SEQ** » à « **ON** ».

3) Alarmes : AL

En cas de défaut, un symbole  apparaîtra sur l'écran. Afin de pouvoir identifier l'origine de celui-ci, il est possible de se rendre dans le menu « **AL** » qui affichera les défauts en cours.

Pour connaître la signification de ces défauts, se reporter au paragraphe « **DIAGNOSTIC / DEPANNAGE** » de cette notice.

4) Mode Nettoyage : CLEA

Le système intègre un mode nettoyage permettant de faire fonctionner les UV-C en dehors des heures de production de la cuisine pendant un laps de temps défini. Cette phase de nettoyage sera particulièrement utile en fin de service pour traiter les résidus de graisse qui n'auraient pas été détruits pendant la production.

Ce mode nettoyage se déclenche en passant à « **ON** » le paramètre « **ACLE** » ou en faisant un appui long sur F4 (environ 4 secondes).

La durée de fonctionnement du mode nettoyage est définie par le paramètre « **tPSC** » exprimé en minutes. (Attention, si la valeur de ce paramètre est à 0, le mode nettoyage ne démarrera jamais).

Enfin, il convient de définir une valeur de consigne pour la ventilation qui devra obligatoirement fonctionner en mode nettoyage. Il s'agit du paramètre « **MInU** » exprimé en % (par défaut 40%).

5) Information Configuration : CnF

Le menu « **CnF** » indique deux informations. Le « **tAb** » qui donne la version du soft présent dans l'automate, et le « **rEL** » qui indique également un code logiciel. Ces deux informations sont utiles uniquement en cas de prise en charge d'un problème avec notre SAV.

6) Menu Adressage : Add

Ce menu « **Add** » servira uniquement en cas d'utilisation de l'écran tactile « **UV-CONTROLBOX** ». Son fonctionnement est donc détaillé dans la notice de l'option.

9. ENTRETIEN

La ballast box ne nécessite aucun entretien particulier. Au besoin, son nettoyage peut-être effectué à l'aide d'un chiffon humide.

Les lampes doivent être entretenues pour assurer une meilleure efficacité.

Toutes les semaines, il convient de procéder au contrôle et au nettoyage de celles-ci en procédant comme suit :

- Arrêter le système via l'automate ou le boîtier de contrôle (CUV) ou la « Control Box »
- Retirer les filtres de la hotte en débutant par celui se trouvant contre la plaque de sécurité
- Retirer ensuite un à un l'ensemble des filtres
- Si leur état le justifie, essuyez les avec un chiffon humide puis les sécher à l'aide d'un chiffon sec
- Remonter les filtres à graisse dans l'ordre inverse de démontage en terminant toujours par le filtre en contact avec la plaque de sécurité

Les lampes UV-C ont une durée de vie de 9999 heures lorsqu'elles sont correctement entretenues.

Lorsque le compteur arrivera au bout de ces 9999 heures, un message s'affichera sur l'écran et il faudra procéder au remplacement des lampes UV-C.

Pour ce faire, retirer les filtres à graisse comme décrit précédemment. Débrancher les lampes UV-C en actionnant le levier des prises étanches installées à l'intérieur des hottes. Déverrouiller les pattes de fixation, puis déposer les lampes avec leur connecteur sur une table.

Libérer la lampe en dévissant le presse-étoupe et débrancher le connecteur. Mettre le tube au rebus en respectant vos consignes de collecte et de valorisation des déchets locales.

Attention !



N'utiliser que les filtres livrés d'origine avec la hotte. Respecter toujours l'ordre de montage et de démontage de ces derniers.

Lors de la manipulation des lampes UV-C, veillez à porter les équipements adéquats pour éviter les risques de coupure en cas de bris de verre.

10. DIAGNOSTIC / DEPANNAGE

Informations à l'écran :

L'écran de l'automate est composé de 3 zones d'informations. Celles-ci permettent de visualiser l'état de la régulation en temps réel.

- [Les icônes d'état (en haut de l'écran)]
- [L'afficheur à segments (au centre)]
- [Les flèches d'action (en bas de l'écran)]

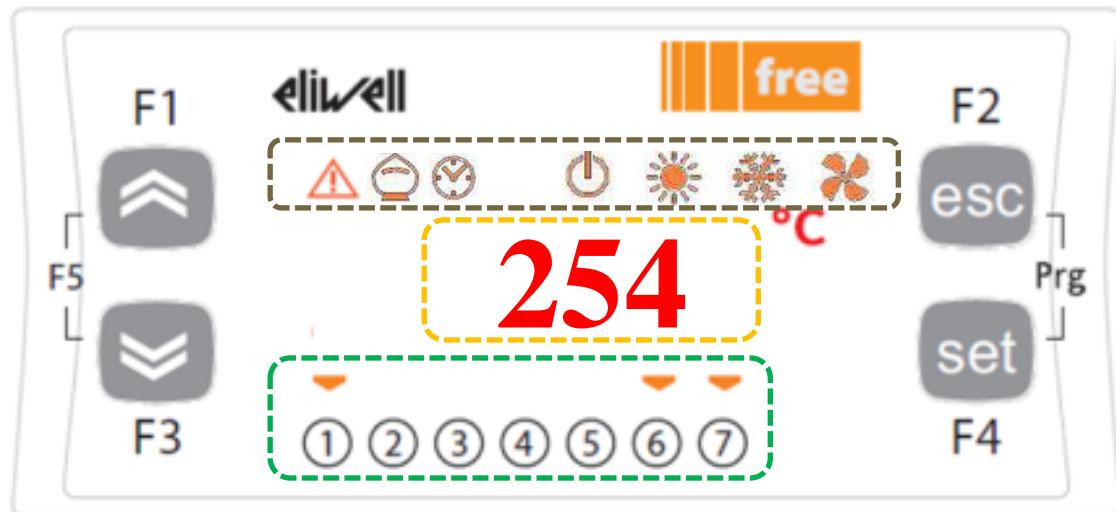


Tableau de signification des icônes d'état :

En plus du symbole , les flèches 1 à 7 permettent d'identifier le défaut en cours.



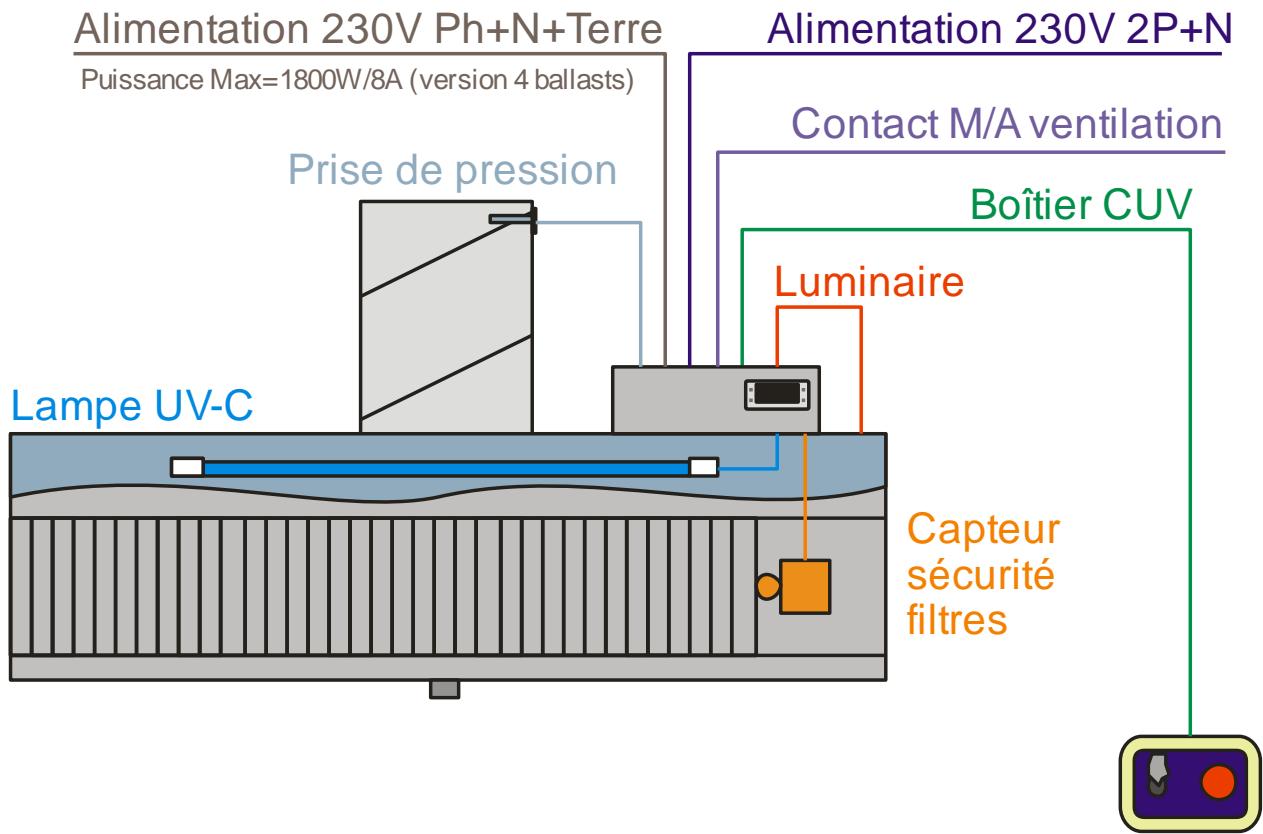
Icône		Désignation	Signification	Code défaut mode AL	Résolution défaut
Fixe	Clignotante				
		Marche	Le système est en demande de marche	-	-
		UV-C	Lampes UV-C allumées	-	-
		Horloge	Limite de durée de vie des lampes atteinte	ErHr	Remplacer les lampes, puis, remettre le compteur à zéro avec le paramètre rAH
		Ballast 1	Ballast ou lampe n°1 HS	1	Contrôler le raccordement électrique. Si le problème persiste, contacter le SAV
		Ballast 2	Ballast ou lampe n°2 HS	2	
		Ballast 3	Ballast ou lampe n°3 HS	3	
		Ballast 4	Ballast ou lampe n°4 HS	4	
		Défaut Filtre	Les filtres sont absents ou mal positionnés dans la hotte	FILr	Contrôler la présence et ou la position des filtres
		Défaut Pression	Absence de dépression dans la hotte	dEFP	Vérifier le fonctionnement du ventilateur et ou du réseau d'extraction
		Défaut Ventil	Absence de demande de ventilation	dEFU	Pas de consigne de marche ventilateur ou problème de câblage

Restauration des paramètres d'usine :

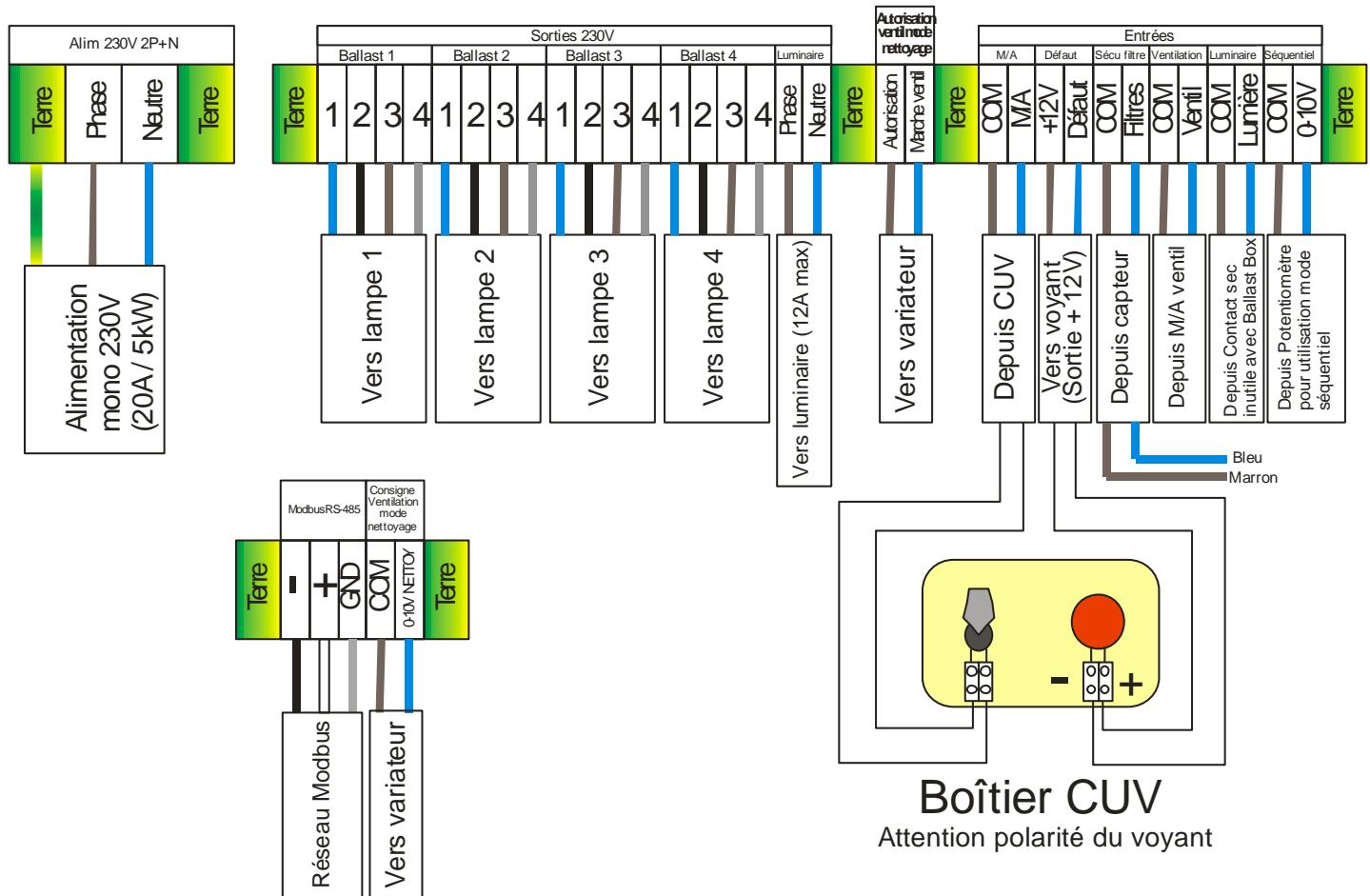
Une combinaison de touches permet de restaurer l'ensemble des paramètres en configuration d'usine.

Pour effectuer cette remise à zéro, à partir de l'écran d'accueil (affichage **OFF** ou compteur horaire) appuyer simultanément sur F1 + F2 jusqu'à voir apparaître l'icône  (environ 10 secondes).

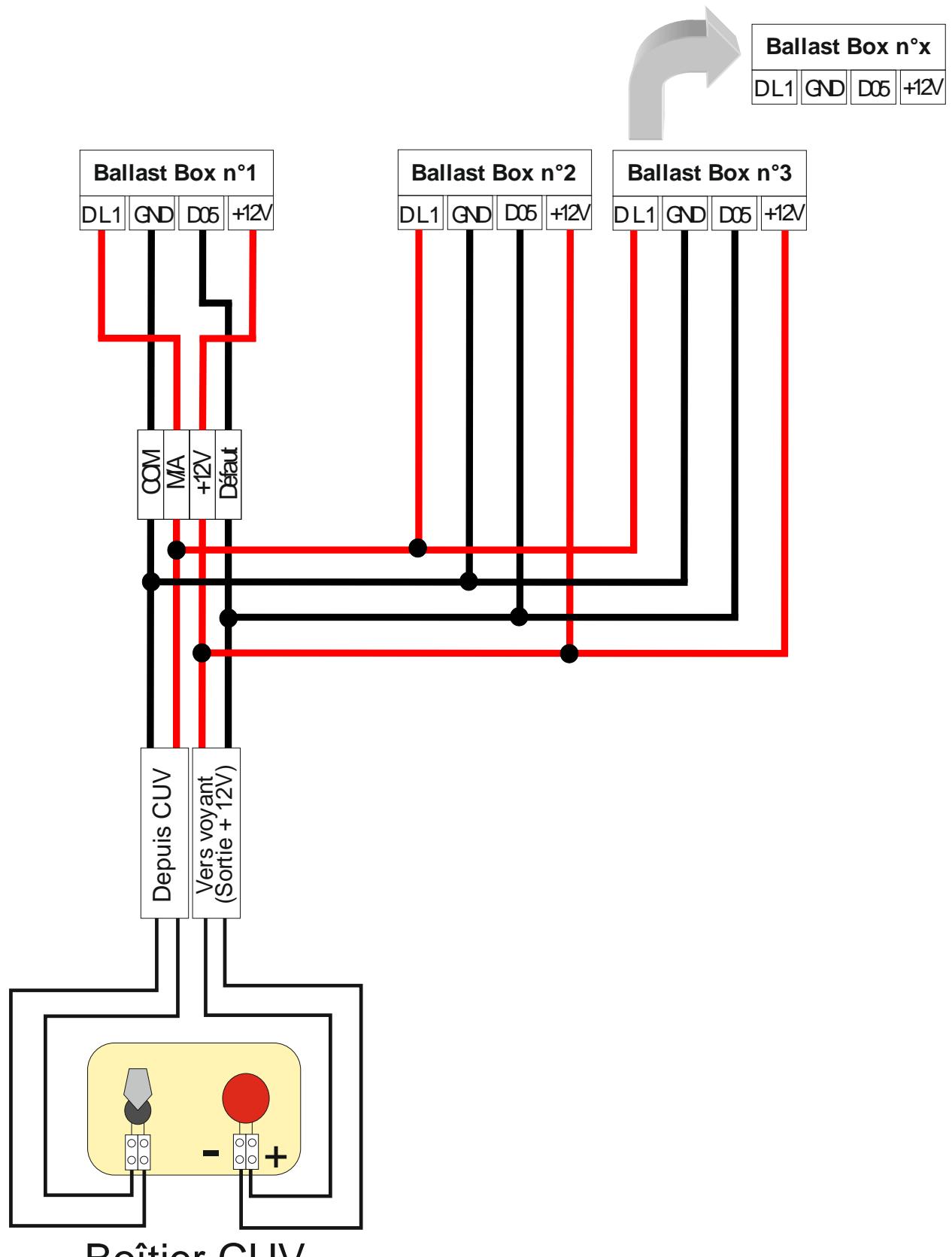
12. SCHEMA DE CABLAGE



Entrées/sorties :

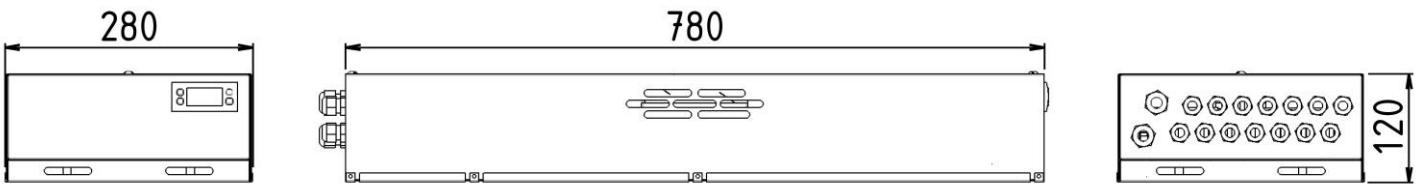


Câblage d'un Boîtier CUV avec plusieurs Ballast Box :



12. ANNEXE

Dimensions Ballast Box :



La ballast box est munie de languettes permettant de la visser sur le dessus de la hotte. Lors de son installation, les ouïes d'aération latérales ne doivent pas être obstruées. La ballast box ne doit pas être exposée aux projections d'eau de nettoyage ni à un taux d'humidité trop élevé.

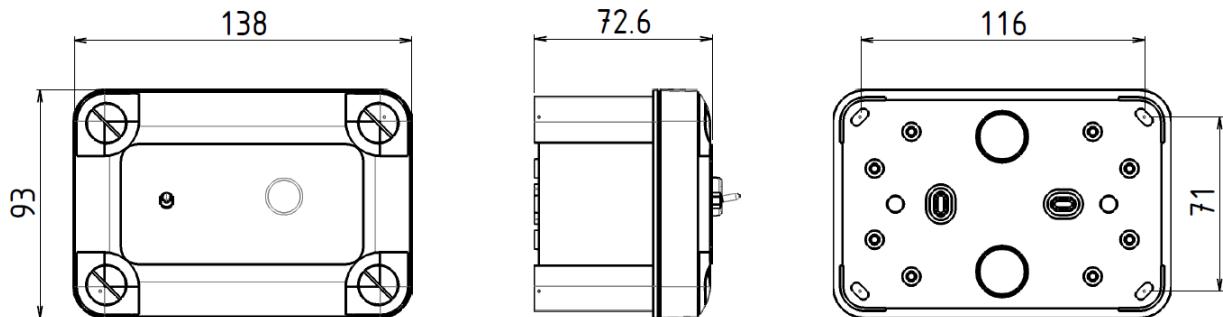
Attention !



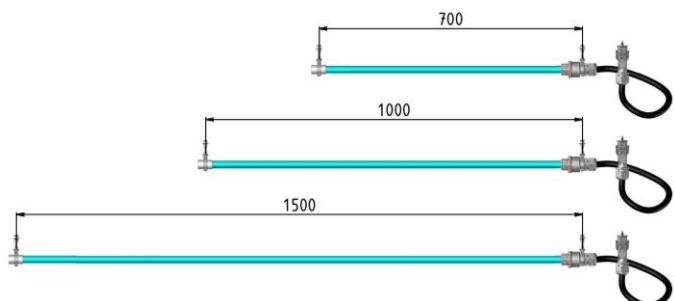
Dans le cas d'un montage vertical de la Ballast Box, l'automate devra être installé vers le bas.

Le montage horizontal de la Ballast Box est fortement recommandé.

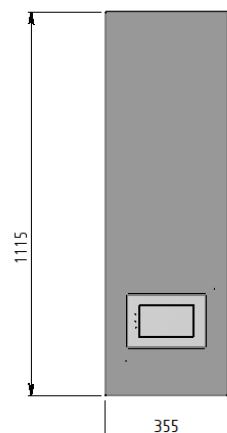
Dimensions Boîtier CUV :



Kits lampes UV-C :



Colonne inox pour intégration « Control Box » :



DECLARATION DE CONFORMITE

DECLARATION OF COMPLIANCE

Produits concernés :

Système actif UV-C

Les produits décrits ci-dessus sont développés, conçus et fabriqués conformément au Règlement (UE) N° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction (Règlement Produits de Construction – RPC) et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil et conformément aux prescriptions des directives suivantes :

- Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la Directive 95/16/CE
- Directive 2006/95/CE du Parlement Européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
- Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la directive 2004/108/CE

Déclaration formulée par le fabricant ou son représentant autorisé établi dans l'Espace Economique Européen (EEE)

Fabricant ou représentant autorisé établi dans l'EEE

Nous déclarons sous réserve d'installation, d'entretien et d'utilisation conformes à sa destination, aux normes d'installation applicables (NF EN 14134 et NF ISO 12499), que la gamme de produits est conforme aux directives mentionnées ci-dessus.

Products concerned:

UV-C active system

Products mentioned are developed, conceived and made in accordance with the Regulation (EU) N° 305/2011 of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 laying down harmonized conditions for the marketing of construction products (Construction Product Regulation - CPR) and repealing Council Directive 89/106/EEC and in accordance to the prescriptions of the following directives :

- Directive 2006/42/EC of the European Parliament and of the Council of 17 May 2006 on machinery, and amending Directive 95/16/EC
- Directive 2006/95/EC of the European Parliament and of the Council of 12 December 2006 on the harmonization of the laws of Member States relating to electrical equipment designed for use within certain voltage limits
- Directive 2014/30/UE of the European Parliament and of the Council of 26 February 2014 on the harmonization of the laws of Member States relating to electromagnetic compatibility and repealing Directive 2004/108/EC

Declaration by the manufacturer or the representative authorized established by the European Economic Area (EEA).

Manufacturer or representative authorized in EEA

We declare to the standards of installation applicable (NF EN 14134 and NF ISO 12499) that subject to installation, maintenance and use corresponding to its destination, the range of products is in compliance with the directives mentioned above.

Le Directeur d'Usine
M. REGNIER



SAFTAIR VENTILATION
Siège social / Registered office :
15 Rue du Levant 76590 TORCY LE PETIT
Tél. : +33.(0)2.35.04.69.15 – Fax : +33.(0)2.35.04.69.18